

COMMUNIQUE de PRESSE
01/10/2019



Deuxième édition du concours de vidéos réalisées par des collectifs d'agriculteurs

Les Chambres d'agriculture et la FNGEDA, lancent de septembre à novembre la deuxième édition du concours vidéo sur YouTube dédié aux collectifs d'agriculteurs : Agri.mouv !

Objectif : mettre en avant les projets et les actions des groupes d'agriculteurs.

Avec **près de 50.000 vues sur Youtube en 2018**, le concours Agri.mouv a permis dès la première année à 23 groupes de faire découvrir leurs actions à travers de courts montages vidéos.

[Redécouvrez ici](#) les vidéos 2018.

Le concours est ouvert aux collectifs d'agriculteurs accompagnés/animés par un conseiller Chambre d'agriculture et/ou adhérents à la FNGEDA.

Les participants pourront envoyer leur vidéo jusqu'au 15 novembre 2019 pour une mise en ligne le 1^{er} décembre sur la [chaîne YouTube des Chambres d'agriculture](#). Les groupes ayant réalisé les 3 vidéos les plus vues seront récompensés par des lots d'une valeur de 600 à 1.000 €.

Un prix coup de cœur sera décerné à une vidéo présentant une approche système innovante favorisant l'adaptation des exploitations agricoles au changement climatique.

[Tout savoir sur agri.mouv et les lauréats 2018](#)

[Comment participer au concours agri.mouv](#)

Les collectifs, essentiels dans la recherche de la multiperformance des exploitations agricoles

Les groupes d'agriculteurs permettent de franchir les barrières du changement pour atteindre les objectifs fixés par l'exploitant :

- réassurance entre pairs
- recherche collective de solutions
- mutualisation des prises de risque (changement de pratiques), des moyens
- création de liens sociaux.

Les Chambres d'agriculture réaffirment leur ambition d'accompagnement des groupes. Ces groupes jouent un rôle essentiel dans la détection, le transfert et l'appropriation des innovations. Aujourd'hui, les Chambres accompagnent plus de 1400 groupes d'agriculteurs soit plus de 82 000 agriculteurs dont 900 groupes de développement.

L'ambition de la FNGeda. Faire que tout agriculteur, toute agricultrice, membre du réseau FNGeda soit dans une dynamique d'avenir, de projet, de prospective. Et faire que le groupe l'aide à conserver son autonomie décisionnelle et à prendre des décisions stratégiques pour son entreprise.

Ce concours permet de confirmer le partenariat historique entre les Chambres d'agriculture et la FNGEDA, plus que jamais essentiel pour que sur le terrain, les conseillers Chambre accompagnent les groupes dans la mise en œuvre de leurs projets.

Contacts Presse

Chambres d'agriculture France – APCA
Iris Roze – 01 53 57 10 51 / 06 09 86 02 26
Iris.roze@apca.chambagri.fr
www.chambres-agriculture.fr

FNGEDA-TRAME
Fabienne Audouard – 06 69 66 59 78
f.audouard@trame.org
www.fngeda.org